

Conseil municipal du 18/06/19

L'an deux mille dix-neuf, le 18 juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET , Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr GRESSIER, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL

Absents excusés : Mr FLOUS , Mr ROMANI, Mr LAPORTE, Mme THOUVENOT,

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Compte de gestion 2019 : budget principal / SPIC
- 2/ Compte administratif 2019 : budget principal / SPIC
- 3/ Affectation définitive des résultats : bd principal / SPIC
- 4/ Sorties d'inventaires
- 5/ Dossier ZACCARIOTO
- 6/ Questions diverses

1/ Compte de gestion 2018

Le Maire présente le compte de gestion du budget principal et souligne la concordance des comptes avec ceux du compte administratif. Le Conseil Municipal approuve le compte. Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Maire présente le compte de gestion du budget SPIC et souligne la concordance des comptes avec ceux du compte administratif. Le Conseil Municipal approuve le compte.

2/ Compte administratif budget principal

Le Maire présente le compte administratif du SPIC et souligne la concordance des comptes avec ceux du compte de gestion. Le Maire quitte la salle du conseil en donnant à la première adjointe le soin d'organiser le vote.

Le Conseil Municipal approuve le compte à l'unanimité des membres présents.

3/ Affectation définitive des résultats budget principal (1)

Le Maire rappelle qu'à la présentation du budget principal, il avait prévu de reporter provisoirement les résultats du compte 2018 (soit R002 / 406 229€ 60 - R001 / 44 164€12) et demande de reprendre définitivement ces résultats.

Vote à l'unanimité

3/ Affectation des résultats SPIC (2)

Le Maire rappelle qu'à la présentation du budget SPIC et à la modification (1), il avait été prévu de reporter provisoirement les résultats du compte 2018 (soit R002 / 4 265€76 – D001 /1 162€49) et demande de reprendre définitivement ces résultats.

Vote à l'unanimité

4/ Sortie d'inventaire

Suite aux divers vols qui ont été commis sur la commune dans l'atelier des employés, dans l'école et dans la cuisine de l'école, il n'avait pas été fait de sortie d'inventaire. Il en est de même pour le matériel tombé en désuétude et mis à la casse. La liste est jointe en annexe.

Le Maire demande de régulariser la situation et propose de sortir de l'actif, les divers matériels concernés pour la somme de 62 029€18.

Vote à l'unanimité

5 / Dossier ZACCARIOTTO

Un certificat d'urbanisme avait été refusé à Mr ZACCARIOTTO qui a porté l'affaire devant le tribunal administratif .Ce dernier ordonnait au maire de revoir la décision. Vu le peu d'arguments qui étaient opposés au requérant, le Maire a signé un CU positif.

Avant même l'obtention de ce CU, Monsieur ZACCARIOTTO déposait une demande de permis de construire. Etant donné que la commune est en RNU, la demande a été transmise à la DTT qui a refusé ce permis.

Mr ZACCARIOTTO a porté l'affaire devant le tribunal administratif et les services de l'Etat refusent de prendre la responsabilité du refus. Dans un premier temps il a demandé un recours gracieux devant lequel Madame la Sous-préfète a maintenu sa décision première.

Madame le Maire souhaite défendre la commune et demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ester en justice. Elle se tournera auprès de l'assurance GROUPAMA pour une aide judiciaire.

6 / Questions diverses

- Rénovation de l'installation de l'éclairage public et extension de réseaux. Mme CORTINAS se charge de pointer les zones non éclairées du village. Un rendez-vous est prévu le 3 juillet avec le SDHEG pour définir nos besoins.
- Communication (informations) : feu de la St-Jean le samedi 22 juin / fête locale 19 au 21 juillet / projet cabine à livres en cours / préparation de la journée du patrimoine en septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

